

BULLETIN de l'académie de NANTES



LE SYNDICAT DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL PUBLIC

N°78 Spécial Election

EDITO

Cette année, le SNUEP-FSU se réunira en congrès, académique et national. Chaque académie est représentée au congrès national par des délégués en fonction du nombre d'adhérent.es dans l'académie. C'est pourquoi, il est important de renouveler rapidement votre adhésion, (si ce n'est déjà fait !). Cela nous permettra d'obtenir un délégué supplémentaire.

Les mandats de notre syndicat seront votés lors du congrès national. L'orientation pour les 3 prochaines années sera définie aussi lors du congrès. Le congrès académique est le moment où nous pourrions discuter de ces mandats.

Les instances nationales et académiques sont renouvelées cette année. Il y aura donc deux votes, un vote national et un académique. Il est essentiel d'y participer pour assurer la légitimité des instances.

Pour l'académie de Nantes, une seule liste sera présente lors de ce vote, Elle est constituée pour moitié de nouveaux.elles militant.es. Vous trouverez dans ce journal : le rapport d'activité présenté par le bureau sortant, la profession de foi des candidats au bureau académique et le bulletin de vote.



A NOTER

Congrès académique

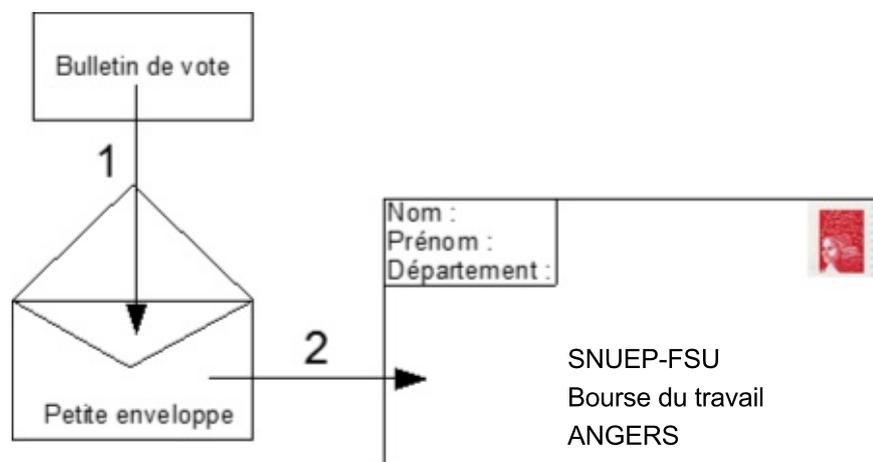
à Beaulieu/Layon

21 et 22 janvier 2021

Le vote académique se déroulera entre le 21/11/2020 et le 15/12/2020.

Cécile CHÉNÉ
Secrétaire académique

Comment voter ?



SNUEP-FSU Nantes
Bourse du travail
14 Place Imbach
49100 Angers

sa.nantes@snuep.fr
07 68 06 76 64
<http://nantes.snuep.fr>

- > Edito 01
- > Rapport d'activité, 02-03
- > Profession de foi, liste 04
- > Bulletin de vote 04
- > Matériel de vote

Leur avenir *c'est mon métier*



Contexte général

L'élection de Macron en 2017 a accéléré les politiques d'austérité au profit d'un capitalisme de plus en plus mortifère avec des baisses d'impôts (ISF), le report du calendrier PPCR, le nouveau gel du point d'indice, la réinstauration du jour de carence et la baisse du nombre de fonctionnaires. La lutte contre la réforme des retraites a été l'occasion d'une mise en lumière de ce que nous dénonçons : les très faibles salaires des agent.es titulaires de l'Éducation Nationale à tous les stades de leurs carrières ainsi que pour les non-titulaires. Les mobilisations ont obligé le ministre à organiser des réunions sur la revalorisation. Les gouvernements ont continué à libéraliser davantage l'éducation, de territorialiser davantage l'école et de précariser davantage les personnels, tout en renonçant à une réelle démocratisation scolaire.

La loi sur « l'école de la confiance » de Blanquer de 2019 représente une véritable offensive : elle impose un devoir d'exemplarité aux personnels tentant ainsi de verrouiller les critiques, elle assujettit les personnels par un pilotage renforcé par les chiffres, elle dépossède les enseignant.es de leur liberté pédagogique et de leur métier et elle renforce la précarité des personnels. Blanquer a continué son attaque contre l'École en s'en prenant au lycée

professionnel, sous couvert d'un discours de revalorisation de la voie professionnelle. La mise en œuvre de la « transformation de la voie professionnelle », concomitante à celle de la loi « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel », dont l'objectif majeur est l'externalisation de tout type de formation professionnelle, réduit la formation en lycée professionnel au statut de roue de secours des formations dispensées en apprentissage. Cette réforme montre la vision purement utilitariste qu'a le ministre de la voie professionnelle en cherchant à remplacer des diplômés qui permettaient insertion et poursuite d'études par des certifications attestant simplement d'une adaptation au poste de travail. Cela transparaît tant à travers la réduction des horaires d'enseignement que par les modifications portées aux programmes et référentiels ou les dispositifs imposés, tels la co-intervention ou le chef-d'œuvre.

Parallèlement à ces attaques, la mise en œuvre de la loi de « Transformation de la Fonction publique » a mis à mal le paritarisme, dégradé les opérations de mutation et d'avancement des personnels et fortement entravé le dialogue social tant au niveau du ministère, du rectorat et des DSDEN.

Les engagements de l'équipe

Nous avons décidé de continuer le travail entrepris depuis 2008 autour de trois axes de travail : les élections professionnelles, continuer la progression de la syndicalisation et structurer l'académie afin de ne pas fonctionner avec une poignée de militants. Nous avons intégré, en cours de mandat, un nouveau trésorier : Cyrille DERVE.

Élections professionnelles d'octobre 2018

Depuis la création du SNUEP-FSU en 2001, nous avons participé à toutes les élections professionnelles (2002 ; 2005 ; 2007 ; 2008 ; 2011, 2014, 2018). Nous avons obtenu notre premier élu en 2008. La progression est constante lors de toutes les élections depuis 2002. Les principes de la constitution de la liste étaient la représentativité des 5 départements, des différentes disciplines (enseignement général, enseignement professionnel), parité hommes/femmes, cela a été atteint. Nous avons obtenu 2 sièges (1HC, 1CN) lors de ces élections.

Une liste pour la Commission Consultative Paritaire des non titulaires assurant des missions d'enseignement, d'éducation ou d'orientation était présentée par la FSU. La FSU a obtenu 2 sièges sur 4, le SNUEP-FSU occupe un siège de titulaire à la CCP.

Ces élu.es nous permettaient d'avoir les informations rapidement du Rectorat. Cela nous permettait de suivre et d'intervenir pour les dossiers des collègues lors des CAPA ou CCP, de participer aux Groupes de Travail, avant la loi de Transformation de la Fonction publique qui a réduit drastiquement le rôle des commissaires paritaires. Néanmoins, ils pourront toujours accompagner les collègues dans leur carrière, leur expertise sera toujours précieuse.

Au sein de la délégation FSU (5 élu.es), le SNUEP-FSU a une place de titulaire au Comité Technique Académique, nous pouvons défendre l'enseignement professionnel public et porter nos revendications devant le recteur.

Le SNUEP-FSU participe aussi aux différentes commissions avec les délégations de la FSU académique : CAEN ; CACFOC ; CHSCT, etc.

Syndicalisation

Bilan de la syndicalisation au 31 mai de chaque année. Lors de ce mandat, nous avons poursuivi notre progression.

2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
53	59	70	70	96	100	123	126	111	118	125	159	164

Structuration de l'équipe académique

Le Bureau Académique (BA) est constitué de 9 personnes, il y a eu une démission et 1 nouveau membre pendant le mandat. Cyrille DERVE est devenu trésorier académique, il a donc intégré le bureau. Catherine JAUNET est passée trésorière adjointe.

Bilan des secteurs :

- Trésorerie : La trésorerie est faite sur un logiciel fourni par le SNUEP-FSU national. La trésorerie académique a été validée tous les ans par la trésorière nationale. L'augmentation régulière du nombre d'adhérent.es nous a permis de fonctionner sans aide complémentaire.

- Non-titulaires : Delphine Lemoine (ancienne élue à la CCP) a pris en charge ce secteur, notamment les questions liées aux non-titulaires. Le travail lié à la CCP est assuré par notre élu, qui fait aussi un travail fédéral.

- Communication : le site est très fréquenté, le journal paraît régulièrement (4/5 numéros par an plus des suppléments thématiques), un flash actu est envoyé en fonction de l'actualité administrative pour l'affichage sur le panneau syndical, et une lettre électronique d'information à tous les PLP est expédiée régulièrement. Le SNUEP est actif sur les réseaux sociaux : facebook et tweeter.

- sections départementales : 4 sections départementales ont un.e secrétaire : le Maine et Loire (R.THENEGAL puis C. CHENE), la Mayenne (L. LE DOUARON puis C. DERVE), la Sarthe (C. JAUNET) et la Loire-Atlantique (A MICHEL et M. MEME). Nous avons enfin pu développer une structure départementale pour la Loire Atlantique, au cours de ce mandat. La situation de la Vendée n'évolue pas, peu de syndiqué-es depuis la création du SNUEP-FSU donc pas de structure.

- Retraité.es : Depuis deux mandats, nous avons un responsable pour les retraité.es. Jacques FOURGEAUD suit les dossiers et siège à la FGR.

- Investissement national : Lors de ce mandat, 5 membres du bureau académique étaient membres du bureau national (4 titulaires et 1 suppléantes), dont 3 qui participent à des secteurs nationaux : secteur métiers, secteur syndicalisation et formation et secteur communication. La reconnaissance des instances nationales pour le travail effectué par notre section académique, nous encourage pour notre engagement syndical.

Actions

Le SNUEP-FSU académique a pris toute sa place dans les actions initiées soit par le SNUEP-FSU national soit par la FSU. Les mobilisations contre les réformes des retraites et de la voie professionnelle ont été un moment important pour notre syndicat. Nous avons informé les collègues sur la loi sur la Transformation de la Fonction publique avec ses attaques contre le paritarisme.

Lors du confinement et du déconfinement, nous avons tenu les adhérent.es informé.es et alerté.es, le cas échéant, le recteur.

Nous avons aussi relayé les revendications pour que soit enfin appliquée l'indemnisation des Professeurs Principaux de SEGPA, auprès du recteur et par le biais du SNUEP National auprès du ministère.

Stage de formation syndicale

Le SNUEP-FSU académique organise en moyenne 5 stages par an. Nous nous associons régulièrement pour organiser des stages sectoriels avec le SNES-FSU, le SNEP-FSU et le SNUipp-FSU (non titulaires, ASH, stagiaires)

Nous participons aux stages organisés par le SNUEP-FSU national ainsi qu'à des stages fédéraux.

Vie fédérale

Nous avons des représentants au Conseil Délibératif Fédéral Départemental (CDFD) dans 4 départements : 44 ; 49 ; 53 ; 72. Nous avons aussi un siège au Conseil Fédéral Régional (CFR).

Conclusion

Les engagements pris par l'équipe académique en 2017 ont été réalisés : augmentation de la syndicalisation, développement du 44, élargissement du bureau.

Nous avons voté une modification du règlement intérieur qui permet d'avoir 10 % des adhérents au bureau académique. Ce nouveau fonctionnement devrait nous permettre de continuer le développement d'une équipe académique et d'approfondir certains dossiers ou secteurs en répartissant le travail sur plus de militant.es. Cela permettra aussi de former des nouveaux-nouvelles militant.es afin de préparer un nouveau secrétariat académique.

Pour la défense et la promotion de l'enseignement professionnel public et de ses personnels

Les valeurs de l'enseignement professionnel et de l'éducation

La défense de l'enseignement professionnel public et laïque et le développement de la voie professionnelle sous statut scolaire sont liés. Nous avons combattu l'école de la confiance de Blanquer, la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel et la réforme de la voie professionnelle, lois qui libéralisent et vont à rebours du modèle éducatif émancipateur défendu par le SNUEP-FSU.

Le développement de l'apprentissage, toujours au détriment de l'enseignement professionnel public sous statut scolaire, aggrave encore l'inégalité de l'accès à la formation. Le SNUEP-FSU continue d'affirmer que l'apprentissage n'est pas une solution. Le SNUEP-FSU continuera à défendre la voie professionnelle sous statut scolaire public dans les instances régionales : CAEN, CREFOP, etc...

La politique des moyens constants appliquée uniquement à l'Education Nationale favorise l'enseignement privé mais surtout l'apprentissage.

Le SNUEP-FSU poursuivra le combat pour une véritable revalorisation de la voie professionnelle autre que celle vantée par notre ministre.

Le fonctionnement démocratique

Développer tous les niveaux du syndicat et coller au plus près des intérêts des collègues restent les objectifs

prioritaires pour nous. Il faut continuer de construire collectivement dans les commissions, les secteurs, les instances aussi bien les revendications que les mandats du syndicat. Le conseil académique et le bureau académique sont les lieux de débat et de travail où s'élaborent collectivement les compromis et les synthèses pour l'intervention du syndicat. Nous continuerons à organiser des stages et des conseils académiques élargis à tous.tes les adhérent.es afin que chacun puisse faire entendre sa voix, remonter ses difficultés professionnelles. Ces discussions sont essentielles pour faire avancer notre syndicat, nos revendications tant sur le plan national qu'académique.

Rassembler toujours et encore

Notre progression aux élections professionnelles de 2018, signe d'une adhésion à nos valeurs et nos mandats, doit être poursuivie dans l'académie. Pour cela nous devons élaborer et promouvoir nos propositions en rassemblant autour de la défense des intérêts des personnels.

Nous devons développer notre implication dans la FSU, 1^{ère} fédération de l'Education Nationale pour que soient prises en compte toutes les dimensions de l'éducation et être plus forts face aux différents échelons des pouvoirs administratifs et politiques.

Liste pour le bureau académique

Cécile CHENE, PLP Lettres-Histoire, EREA Les Terres Rouges, SAINT BARTHELEMY D'ANJOU, 49

Cyrille DERVE, PLP Gestion-Administration, LP Robert Buron, LAVAL, 53

Catherine JAUNET, PLP Maths-Sciences, LPo Perseigne, MAMERS, 72

Mélanie MEME, PLP Biotechnologies, SEGPA Collège de la Neustrie, BOUGUENAIS, 44

Serge BERTRAND, PLP Maths-sciences, LPo Robert Garnier, LA FERTE BERNARD, 72

Audrey MICHEL, PLP Maths-sciences, LPo Mûquet-Lenoir, CHATEAUBRIAND, 44

Lionel BERTHIER, PLP Génie Mécanique Construction, Collège Colbert, CHOLET, 49

Loïc LE DOUARON, PLP Génie Civil construction économie, LP Gaston Lesnard, LAVAL, 53

Delphine LEMOINE, PLP Lettres-Histoire, Lycée des Métiers Claude Chappe, ARNAGE, 72

Jacques FOURGEAUD, PLP, Retraité, 53

René-Yves MAUTOUCHET, PLP Maths-Sciences, LP Funay Hélène Boucher, LE MANS, 72

Angèle MAUGER, PLP STMS, LP Jacques Goussier, REZE, 44

Sylvain FERNANDES, PLP Génie Civil Construction Réalisation, SEGPA Collège Pierre-Gilles de Gennes, LE MANS, 72

✂.....

Bulletin de vote

Rapport d'activité

Refus de vote Contre Abstention Pour

Vote d'orientation

Refus de vote Contre Abstention Pour